

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MARS 2025

/

### Délibération n° 2025D29

Le Conseil communautaire, convoqué le 11 mars 2025, s'est réuni en séance ordinaire, au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, **le lundi 17 mars 2025 à 19 heures**, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

#### **Présents : 40**

**AIZENAY** : F. ROY, M. TRAINÉAU, R. URBANEK, F. MORNÉ, I. GUÉRIÉAU, Ch. GUILLET

**APREMONT** : G. CHAMPION

**BEAUFOU** : D. HERMOUET, J-Ph. BODIN

**BELLEVIGNY** : J. ROTUREAU, N. DURAND-GAUVRIT, S. PLISSONNEAU, Ph. BRIAUD, F. FLEURY

**CHAPELLE PALLUAU (LA)** : X. PROUTEAU, V. JOLLY

**FALLERON** : Y. HERBERT

**GENETOUZE (LA)** : G. PLISSONNEAU, E. RICHARD

**GRAND'LANDES** : P. MORINEAU

**LUCS-SUR-BOULOGNE (LES)** : D. PASQUIER, Ph. GREAUD, C. ROUX, Ch. GAS

**MACHE** : F. RAGER, C. NEAU

**PALLUAU** : M. BARRETEAU, G. BUTEAU

**POIRE-SUR-VIE (LE)** : S. ROIRAND, M. ROCHAS, M. CHARRIER-ENNAERT, F. GUILLET, J-L. RONDEAU, C. GUINAUDEAU

N. KUNG, C. RENARD

**SAINT-DENIS LA CHEVASSE** : M. HERMOUET, C. FRAPPIER

**SAINT-ETIENNE DU BOIS** : G. AIRIAU

**SAINT-PAUL MONT PENIT** : Ph. CROCHET

#### **Absents excusés : 5 dont 5 pouvoirs**

**AIZENAY** : S. ADELEE donne pouvoir à M. TRAINÉAU ; C. BARANGER donne pouvoir à I. GUÉRIÉAU

**FALLERON** : G. TENAUD donne pouvoir à Y. HERBERT

**POIRE-SUR-VIE (LE)** : Ph. SEGUIN donne pouvoir à M. CHARRIER-ENNAERT

**SAINT-ETIENNE DU BOIS** : B. CAILLAUD donne pouvoir à G. AIRIAU

#### **Absents : 4**

**AIZENAY** : Ph. CLAUTOUR

**APREMONT** : S. BUFFETAUT

**BELLEVIGNY** : M-D. VILMUS

**SAINT-DENIS LA CHEVASSE** : Ch. DURAND

### **Objet : Groupement d'Intérêt Public « GIP Géo Vendée ».**

L'Association des Maires et Présidents de Communautés de Communes de Vendée (AMPCV), le SYDEV et Vendée Eau ont créé, en 2006, l'association Géo Vendée pour promouvoir l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG) dans les collectivités.

La maîtrise des nouvelles technologies informatiques a permis à Géo Vendée de produire deux nouveaux référentiels (support commun à l'usage de tous les partenaires) :

- Le Plan Commun de la Rue (PCRS) qui se termine en 2025 ;
- En continuité du PCRS, le Jumeau Numérique qui se terminera en 2026 dont la 1<sup>ère</sup> application est le cadastre solaire.

La gestion de ces référentiels a mis en évidence :

- Un énorme accroissement du volume de données à traiter ;
- Une nécessité d'adapter les conditions de stockage, de diffusion et de cybersécurité ;
- Le besoin de recrutement de compétences spécialisées.

Ces éléments poussent à faire évoluer le statut juridique associatif de Géo Vendée. Cela permettra également de se doter d'une gouvernance mieux adaptée aux nouveaux défis à relever.

L'association Géo Vendée se transformera en Groupement d'Intérêt Public (GIP Géo Vendée) au 1<sup>er</sup> juillet 2025 en structurant notamment sa gouvernance autour du Département de la Vendée, des trois syndicats départementaux (SYDEV, Trivalis et Vendée Eau) et de Vendée Numérique.

Le GIP Géo Vendée aura notamment pour missions d'assurer la continuité des services actuels de l'association Géo Vendée soit par l'intermédiaire des EPCI ou en direct avec les communes adhérentes (formations, ateliers cartographiques, portail géographique...), de favoriser et d'exploiter les nouveaux usages qui s'appuient sur le Jumeau Numérique.

Vu le projet de convention constitutive du GIP Géo Vendée joint à la présente délibération ;

Considérant l'intérêt pour la Communauté de communes Vie et Boulogne d'adhérer à l'association Géo Vendée, et de continuer à accéder à ses services à l'issue de sa transformation en GIP ;

**Monsieur Franck ROY est désigné Président de la séance.**

**Guy PLISSONNEAU et Pascal MORINEAU se déportent. Ils quittent la salle avant le débat et ne prennent pas part au vote.**

**Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- D'approuver le projet de convention constitutive du futur GIP Géo Vendée joint à la présente délibération.
- D'approuver l'adhésion de la Communauté de communes Vie et Boulogne à l'association Géo Vendée dès à présent.
- De désigner en tant que représentants de la Communauté de communes Vie et Boulogne, Monsieur Guy PLISSONNEAU titulaire et Monsieur Pascal MORINEAU suppléant, aux fins de siéger et voter à l'Assemblée Générale du GIP et, s'il est désigné au sein d'un collège administrateur, aux fins de siéger et voter au Conseil d'administration du GIP.
- De donner pouvoir à Monsieur Guy PLISSONNEAU titulaire et Monsieur Pascal MORINEAU suppléant, aux fins de représenter la Communauté de communes Vie et Boulogne lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Géo Vendée appelée à se réunir sur la question de la transformation en vue de voter favorablement la transformation de l'Association Géo Vendée en GIP.
- De donner pouvoir à Monsieur Guy PLISSONNEAU titulaire et Monsieur Pascal MORINEAU suppléant aux fins de signer la convention constitutive du GIP Géo Vendée.
- De charger le Président d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre

Le dix-huit mars deux-mille-vingt-cinq,

Le Président,

**Guy PLISSONNEAU**

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 24/03/2025.  
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

